



Association des Joueuses et Joueurs de Rôles de l'Outaouais

Procès-verbal **Assemblée Générale Annuelle 2014**

Date : 7 février 2014, 18h

Lieu : Salle Communautaire LeBaron

Membres présents:

Geneviève Branchaud
Louis Fontaine
Vicky Trottier
Benoit Proulx
Michel Harper
Patrick Lapointe
Alexandre Papillon
Marie-Jules Morris-Bourgouin
Maxime Godon
Benjamin Lévesque-Staes
Yanick Vallières
Gaétan Thibault
Alexandre Mantha
Marc-Antoine Cotnoir
André-Yves Boisvert
Daniel Cayley-Daoust
Vincent-Olivier Faullem
Kristian Bessette

Nicholas Armstrong

Observateurs présents

Simon Courville

Marie-Ève Paquette

Jenny Holyoke

Émilie Guilbaut

Erin Guilbaut

Gabriel Lamothe

Stéphanie Girard

Audrey Giguère-Marchal

1. Ouverture et mot de la présidente du conseil d'administratio (CA)
 - a. Réunion ouverte à 18h45
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Élection d'un président d'assemblée et d'un secrétaire d'assemblée
 - a. Patrick Lapointe propose en bloc Marie-Jules Morris-Bourgouin comme présidente d'assemblée et Maxime Godon comme secrétaire d'assemblée. Alexandre Mantha appuie. Adopté à l'unanimité.
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - a. Le point "Présentation du budget 2014-2015" est ajouté
 - b. Marie-Jules Morris-Bourgouin propose l'ordre du jour modifié. Geneviève Branchaud appuie. Adopté à l'unanimité.
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière réunion
 - a. Benoit Proulx propose l'adoption du procès-verbal. Alexandre Mantha appuie. Adopté à l'unanimité.
6. Retour sur l'année 2013
 - a. Une revue des GN de l'année est faite (4 GN et 2 GNH)
 - b. On mentionne l'ajout de Fallen Kingdoms comme association membre
 - c. Les contrats ont été révisés (voir le point 7).
 - d. Nous avons participé à GAnime et 2013 et en 2014, nous nous sommes présentés au Village Fantôme de Cantley.
 - e. Le CA remercie officiellement Gaétan Thibault et Andréanne Jobin pour avoir accepté d'héberger les costumes à partir de l'année 2014.
7. Organisations-membres
 - a. Nouvelles procédures
 - i. Nous avons tenté de simplifier les procédures au niveau des contrats. Maintenant, plutôt que de devoir s'inscrire (1) comme bannière, et (2) pour chaque activité, les organisations-membres

- s'inscrivent seulement en fonction des événements qu'ils organisent.
 - ii. Les montants facturés sont presque les mêmes.
 - b. Dates limites
 - i. Les dates des GN de l'année 2014 sont déjà réglées.
 - ii. Pour les organisations bannières, le CA nommera une personne-contact responsable de la communication. Pour l'année 2014, il s'agit de Maxime Charron-Tousignant.
 - c. Épées / kit de troll-ball
 - i. Une des épées a été remplacée suite à un bris.
 - ii. Le kit est toujours disponible pour la location
- 8. Approbation des états financiers pour l'année 2013-2014
 - a. Benoit Proulx présente les états financiers. Nous avons un revenu net de 631,23\$.
 - b. André-Yves Boisvert propose l'approbation des états financiers. Daniel Cayley-Daoust appuie. Adopté à l'unanimité.
- 9. Présentation du budget 2014-2015.
 - a. Le budget prévisionnel pour l'année 2014-2015 est présenté par Benoit Proulx.
 - b. Le CA propose de faire un GN gratuit cette année en fonction du bénéfice que nous avons obtenu lors de l'année 2013-2014. Le groupe de la Compagnie Errante a déjà été approché et est intéressé à organiser le GN.
- 10. Dissolution des administrateurs sortants du CA
 - a. Marie-Jules Morris-Bourgouin remet sa démission en date du 7 février 2014.
 - b. Le mandat de Michel Harper se termine en date du 7 février 2014.
 - c. Benjamin Lévesque-Staes remet sa démission en date du 7 février 2014.
- 11. Élection des postes vacants au CA
 - a. Présidence
 - i. Marie-Ève Paquette se propose. Daniel Cayley-Daoust appuie.
 - ii. Maxime Godon propose Alexandre Mantha. Il accepte.
 - iii. Marie-Jules Morris-Bourgouin propose Louis Fontaine. Il refuse.
 - iv. Marie-Jules Morris-Bourgouin propose Alexandre Papillon. Il refuse.
 - v. Michel Harper propose Marie-Jules Morris-Bourgouin. Elle refuse.
 - vi. Alexandre Mantha est nommé président de l'AJJRO à majorité.
 - b. Vice-Présidence
 - i. Geneviève Branchaud propose Louis Fontaine. Il accepte.

- ii. Nicholas Armstrong propose Marie-Ève Paquette. Elle refuse.
- iii. Benoit Proulx propose Michel Harper. Il refuse.
- iv. Stéphanie Girard propose Alexandre Papillon. Il accepte.
- v. Benoit Proulx propose Marc-Antoine Cotnoir. Il refuse.
- vi. Louis Fontaine est nommé Vice-Président de l'AJJRO à majorité.
- c. Administrateurs (4 postes disponibles suite à l'élection de Louis Fontaine comme vice-président)
 - i. Alexandre Papillon se propose. Maxime Godon appuie.
 - ii. Louis Fontaine propose Katrina Nash. Elle accepte par procuration.
 - iii. Maxime Godon propose Marc-Antoine Cotnoir. Il accepte.
 - iv. Stéphanie Girard propose Vincent-Olivier Faullem. Il accepte.
 - v. Marie-Jules Morris-Bourgouin propose André-Yves Boisvert. Il refuse.
 - vi. Louis Fontaine propose Marie-Ève Paquette. Elle refuse.
 - vii. Marie-Jules Morris-Bourgouin propose Daniel Cayley-Daoust. Il refuse.
 - viii. Louis Fontaine propose Marie-Jules Morris-Bourgouin. Elle refuse.
 - ix. Maxime Godon propose Audrey Giguère-Marchal. Elle refuse.
 - x. Benoit Proulx propose Nicholas Armstrong. Il accepte.
 - xi. Gabriel Lamothe se propose. Daniel Cayley-Daoust appuie.
 - xii. Maxime Godon propose Kristian Bessette. Il refuse.
 - xiii. Alexandre Papillon, Katrina Nash, Marc-Antoine Cotnoir et Vincent-Olivier Faullem sont nommés administrateurs de l'AJJRO à majorité.

12. Nomination du vérificateur ou des vérificateurs

- a. Les nouveaux vérificateurs sont Émilie Guilbaut, Stéphanie Girard et Daniel Cayley-Daoust.

13. Varia

- a. Lors des activités précédentes, il y a eu présence d'alcool et de drogues sur le terrain. Il est de la responsabilité de chacun des joueurs d'avertir l'organisateur ou le membre du CA le plus proche s'ils apprennent qu'il y a présence d'alcool ou de drogues sur le terrain. Il est recommandé aux organisateurs d'émettre un avertissement au début de leur activité.
- b. Une activité de guerre se prépare entre les associations. Yanick Vallières s'en occupe présentement.
- c. Erin Guilbaut est nommée membre honorifique de l'AJJRO

14. Clôture et ajournement

- a. La réunion est close à 21h15.